

DEC182428DR04

Décision portant nomination de M. Jean-François LE DU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8608 intitulée Institut de physique nucléaire d'Orsay

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC162768IN2P3 nommant Monsieur Michel GUIDAL, directeur de l'unité UMR8608, à compter du 01/01/2017 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur Industrie option détention ou gestion de sources radioactives scellées et non scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivré à M. Jean-François LE DU le 27/04/2017 par SGS ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Jean-François LE DU, IR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 27/04/2017. La date d'expiration du certificat est le 07/09/2022.

Article 2 : Missions

M. Jean-François LE DU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Jean-François LE DU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 août 2018

Le directeur d'unité
Michel GUIDAL

Pour le CNRS,
Visa de la déléguée régionale
Marie-Hélène PAPILLON

Pour l'Université Paris-Sud,
Visa de la présidente
Sylvie RETAILLEAU